



Conseil économique et social

Distr. générale
22 avril 2013
Français
Original : anglais

Pour discussion

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2013

18-21 juin 2013

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Annexe : document justificatif du plan stratégique de l'UNICEF, 2014-2017

Sommaire

	<i>Page</i>
1. Résumé des engagements mondiaux clefs en faveur des enfants	2
2. Résultats et principaux indicateurs de performance	5
Programmes	5
Résultat 1 : Santé	5
Résultat 2 : VIH et sida	9
Résultat 3 : Eau, assainissement et hygiène	11
Résultat 4 : Nutrition	15
Résultat 5 : Éducation	18
Résultat 6 : Protection de l'enfance	21
Résultat 7 : Intégration sociale	25
Efficience et efficacité organisationnelles	29
3. Cadre de résultats du Plan stratégique, 2014-2017 – Programme mondial et multinational . . .	36

* E/ICEF/2013/10.

13-30538X (F)



Merçi de recycler 



1. Résumé des engagements mondiaux clefs en faveur des enfants

Impact

Engagements mondiaux

Promouvoir les droits de tous les enfants, notamment des plus défavorisés

- Réduire la mortalité des moins de 5 ans à un maximum de 20 cas pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2035 ou, si le pays est déjà sous ce seuil, pérenniser les progrès en insistant sur la réduction des inégalités au niveau infranational. [**Une promesse renouvelée**]
- Réduire l'impact du paludisme d'au moins 75 % d'ici 2015. [**objectifs de l'Assemblée mondiale de la santé**]
- Réduire la mortalité imputable à la pneumonie chez les enfants de moins de 5 ans à moins de 3 pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2025.
- Réduire la mortalité imputable à la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans à moins de 1 pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2025. [**objectifs du Plan d'action mondial contre la pneumonie et la diarrhée**]
- Atteindre un taux de couverture de vaccination DCT d'au moins 90 % à l'échelle du pays et d'au moins 80 % dans chaque district ou groupe administratif équivalent.
- Atteindre un taux de couverture de vaccination contre la rougeole d'au moins 90 % à l'échelle du pays et de plus de 80 % dans chaque district ou groupe administratif équivalent d'ici 2015.
- Atteindre un taux de couverture d'au moins 95 % pour les premières et deuxièmes doses de vaccination DCT dans chaque district et au plan national d'ici 2020.
- D'ici fin 2014 : éradication de la transmission naturelle du virus de la poliomyélite.
- D'ici fin 2018 : certification mondiale de l'éradication du poliovirus sauvage. [**objectifs du Plan d'action mondial pour les vaccins 2011-2020 de la Décennie de la vaccination**]
- Réduire de 50 % l'infection au VIH chez les adolescents.
- Assurer l'accès universel au traitement. [**Déclaration politique 2011 sur le VIH et le sida : intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies**]
- D'ici 2025, éradication de la défécation à l'air libre.
- D'ici 2030, accès universel à l'eau potable et lavage des mains adéquat à la maison; accès universel à l'eau potable, à des sanitaires, lavage des mains adéquat et installations d'hygiène menstruelle dans les écoles et les centres de santé. [**cibles mondiales proposées pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène(WASH)**]
- Réduire de 40 % le nombre mondial d'enfants de moins de 5 ans atteints d'un retard de croissance d'ici 2025.
- Réduire de 50 % les anémies chez les femmes en âge de procréer d'ici 2025 (prévalence mondiale).
- Augmenter le taux d'allaitement au sein exclusif au cours des 6 premiers mois à au moins 50 % d'ici 2025 (moyenne mondiale).

- Réduire et maintenir sous la barre des 5 % le taux de cachexie infantile d'ici 2025 (prévalence mondiale).
- Réduire l'insuffisance pondérale à la naissance de 30 % d'ici 2025.
- Pas d'augmentation de l'obésité infantile d'ici 2025 (prévalence mondiale). **[objectifs de l'Assemblée mondiale de la santé]**
- Étendre et améliorer l'éducation et la protection de la petite enfance, notamment pour les enfants les plus vulnérables et défavorisés.
- Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants – notamment les filles, les enfants en situation difficile et ceux issus de minorités ethniques – aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.
- Veillez à ce que les besoins éducatifs de tous les jeunes soient satisfaits grâce à un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.
- Parvenir à l'égalité des sexes dans l'éducation d'ici 2015, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.
- Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables – notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante. **[Objectifs du Partenariat mondial pour l'éducation]**
- Trois priorités de l'initiative « L'éducation avant tout » du Secrétaire général des Nations Unies : scolariser chaque enfant, améliorer la qualité de l'enseignement et encourager le sentiment de nationalité mondiale. **[lancement de l'initiative en 2012, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies]**
- « Prie instamment les États d'adopter des mesures, législatives entre autres, pour prévenir, interdire et éliminer effectivement, dans tous les contextes, toutes les formes de violence à l'encontre des enfants, ou de renforcer de telles mesures, selon le cas. » **[résolution omnibus de la Troisième commission sur les droits des enfants (A/Res/67/152), novembre 2012]**
- « Prie instamment tous les États : 1) d'accorder une attention prioritaire à la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des enfants et de s'attaquer aux causes profondes de ces violences en suivant une approche systématique, globale et multidimensionnelle; 2) de mettre fin à l'impunité dont jouissent les auteurs de crimes contre les enfants, d'enquêter sur ces actes de violence, d'en poursuivre les auteurs et de leur infliger les peines appropriées; 3) d'assurer la conduite de travaux de recherche et de documentation à l'échelon national pour identifier les groupes d'enfants vulnérables, formuler des politiques et programmes à tous les niveaux, suivre les progrès réalisés dans la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des enfants et recenser les pratiques optimales en la matière. » **[Résolution de l'Assemblée générale sur les droits de l'enfant, (A/RES/62/141), février 2008]**

-
- « Accorder la priorité à la protection des enfants, des adolescents et des jeunes contre la violence, et à la prévention de leur implication dans de tels actes. » [**Document final : « Violence, sécurité des citoyens et programme pour l'après-2015, 2013**]
 - « Les Membres devraient, en fonction de leur situation nationale, établir aussi vite que possible et maintenir leurs socles de protection sociale qui devraient comporter des garanties élémentaires de sécurité sociale. »
 - «Les socles de protection sociale devraient comporter au moins ...une sécurité élémentaire de revenu pour les enfants, se situant au moins à un niveau minimal défini à l'échelle nationale. » [**Recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012 adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2012**]
 - « Les États parties reconnaissent à tout enfant le droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris les assurances sociales, et prennent les mesures nécessaires pour assurer la pleine réalisation de ce droit en conformité avec leur législation nationale. »
 - « Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. » [**articles 26 et 27, Convention relative aux droits de l'enfant**]
 - « ... Nous, chefs d'État et de gouvernement et représentants de haut niveau ...demandons que soient mises en place des stratégies mieux coordonnées et plus complètes... dans le but d'atténuer les risques, d'accroître la résilience et de permettre une transition fluide entre les opérations de secours, de relèvement et de développement. » [**par. 188, L'avenir que nous voulons : Document final adopté lors de la Conférence Rio+20**]
-

2. Résultats et principaux indicateurs de performance

Dans le prolongement du cadre intégré de résultats et de ressources esquissé dans le document E/ICEF/2013/16, les tableaux ci-après résumant les résultats et indicateurs clefs de performance pour le plan stratégique 2014-2017 de l'UNICEF. Les indicateurs de résultat et d'accomplissement seront indiqués dans la mesure du possible sous forme de chiffre ou de pourcentage, mais aussi en nombre d'enfants touchés. Pour les situations humanitaires, l'Organisation fera état du nombre de personnes touchées dans les zones ciblées par l'assistance de l'UNICEF.

Ceci est un projet en cours de développement. Les bases de référence, cibles, sources et risques/hypothèses seront explicités au cours du processus de finalisation.

Programmes

Résultat 1 : Santé

Résultat : amélioration de l'accès équitable et du recours à des interventions qui ont fait leur preuve pour améliorer la survie de toutes les mères et tous les nouveaux nés à l'accouchement et pendant la période néonatale et mieux prévenir chez les enfants les maladies évitables et les handicaps

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dans lesquels 80 % des naissances vivantes au moins sont assistées par du personnel de santé qualifié (médecin, infirmier/ère, sage-femme ou sage-femme auxiliaire)				
Pays dans lesquels 80 % des femmes au moins sont suivies au minimum quatre fois durant leur grossesse par un prestataire (qualifié ou non) pour des motifs liés à la grossesse				
Pays dans lesquels au moins 60 % des nouveau-nés des deux sexes font l'objet d'une visite post-natale dans les deux jours				
Pays de paludisme endémique dans lesquels au moins 80 % des enfants de 0 à 59 mois atteints de fièvre bénéficient d'une combinaison thérapeutique à base d'artémisine ou d'un autre traitement antipaludéen de première intention				
Pays dans lesquels au moins 90 % des enfants de moins de 12 mois sont vaccinés contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DCT3)				
Pays où au moins 80 % des enfants des deux sexes de 0 à 59 mois présumés atteints d'une pneumonie sont traités par antibiotiques				
Pays où la disparition du tétanos maternel et néonatal a été vérifiée/validée				

Indicateurs de résultat	Base de référence	Cible	Source	Risques/hypothèses
Pays touchés par la poliomyélite dans lesquels aucun cas de poliomyélite n'a été signalé				
Pays faisant état d'une réduction significative du fossé entre les communautés les plus et les moins défavorisées en ce qui concerne le taux de prévalence du paludisme, de la pneumonie et de la diarrhée				
Pays de paludisme endémique affichant une réduction significative après 4 ans du fossé dans la proportion d'enfants de 0-59 mois dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide, entre les communautés ou les groupes administratifs les plus et les moins défavorisés				
Pays en situations humanitaires dans lesquels 100 % de la population des zones touchées a accès à des infrastructures de soin de santé dotées de fournitures d'urgence et de médicaments en quantité suffisante pour le mois à venir				
Accomplissement 1 : Meilleure connaissance par les soignants de l'éventail et des avantages des services disponibles en matière de soins prénatals, d'accouchement et de survie du jeune enfant, avec amélioration de l'accès et du recours aux soins préventifs et curatifs durant la grossesse, l'accouchement et pour les enfants				
Indicateurs d'accomplissement	Base de référence	Cible	Source	Risques/hypothèses
Pays touchés par la poliomyélite dont moins de 1 % des enfants de moins de 5 ans ne sont pas vaccinés pour cause de refus				
Pays dans lesquels au moins 90 % des enfants au plan national reçoivent leur première dose de vaccin contre la rougeole sur la base d'un programme national de vaccination				
Pays dans lesquels au moins 80 % des enfants, dans chaque district ou groupe administratif équivalent, reçoivent leur première dose de vaccin contre la rougeole sur la base d'un programme national de vaccination				
Accomplissement 2 : Renforcement des capacités nationales permettant d'assurer la disponibilité et l'accès à des interventions essentielles fondées sur des données probantes, des produits, des équipements, des ressources humaines qualifiées et des systèmes de distribution pour les soins de santé destinés aux femmes et aux enfants à l'échelle nationale et infranationale				

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dans lesquels au plan national au moins 80 % des enfants des deux sexes entre 0-59 mois présumés atteints de pneumonie recourent aux soins de santé				
Pays affichant après 4 ans une réduction significative du fossé dans la proportion des enfants de 0 à 59 mois présumés atteints d'une pneumonie et recourant aux soins de santé, entre les communautés ou les groupes administratifs les plus et les moins défavorisés				
Pays dans lesquels, au plan national, 80 % des enfants de 0 à 59 mois souffrant de diarrhée bénéficient de sels de réhydratation orale (SRO) et de zinc				
Pays affichant après 4 ans une réduction significative du fossé dans la proportion des enfants de 0 à 59 mois atteints de diarrhée et recevant des sels de réhydratation orale (SRO) et du zinc, entre les communautés ou les groupes administratifs les plus et les moins défavorisés				
Pays ayant un accès approprié aux types et à la quantité de vaccin nécessaires contre la poliomyélite au moins une semaine avant la campagne de vaccination				

Accomplissement 3 : Renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une extension d'interventions sanitaires à fort impact basées sur des données factuelles

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dotés de politiques de visites à domicile des nouveau-nés (la semaine qui suit la naissance)				
Pays dotés de politiques permettant aux travailleurs sanitaires des collectivités de fournir des antibiotiques contre la pneumonie				
Pays dotés de plans de mise en œuvre chiffrés pour les soins de santé maternelle, néonatale et infantile				
Pays suivant au plan national et de manière régulière les progrès en matière de survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant sur la base d'un ensemble de matrices communes (feuilles de pointage, comptes à rebours nationaux et processus connexes)				

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays effectuant un suivi de niveau 3 dans le cadre du Système de suivi des résultats pour l'équité (MoRES) (par exemple renforcement des systèmes de santé de district) des interventions axées sur la survie de l'enfant dans au moins 80 % des districts défavorisés et intégrant les conclusions des analyses des entraves et obstacles dans les plans sanitaires des districts				

Accomplissement 4 : Renforcement des capacités nationales et de la fourniture de services pour prévenir l'excès de mortalité chez les garçons, les filles et les femmes dans les situations humanitaires

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays en situations humanitaires où les familles vivant dans les régions touchées où le paludisme est endémique et ciblées par l'UNICEF reçoivent deux moustiquaires imprégnées d'insecticide				
Pays en situations humanitaires où les enfants de 6 à 59 mois ciblées par l'UNICEF (où de 6 mois à 15 ans dans les régions affectées) sont vaccinés contre la rougeole				

Accomplissement 5 : renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, à identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » de la santé maternelle et néonatale

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dotés de système d'information de gestion de la santé fournissant au besoin des données ventilées par sexe, handicaps, dimension urbaine (y compris les bidonvilles) ou rurale, etc.				
Pays rendant compte des différences sexospécifiques en matière de mortalité infantile, postinfantile et des moins de 5 ans				
Pays dotés de cibles clairement définies de réduction des taux de grossesse chez les jeunes filles de 15 à 19 ans				
Pays dont 90 % des districts où opèrent des programmes de l'UNICEF disposent d'un comité de santé local et fonctionnel incluant des membres des deux sexes				

Résultat 2 : HIV et sida

Résultat : amélioration de l'accès équitable et du recours à des interventions éprouvées afin de protéger les enfants contre les infections à VIH et éviter que les enfants séropositifs développent le sida

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays offrant une couverture par les traitements antirétroviraux de 80 % aux garçons et filles éligibles de 0 à 14 ans ainsi qu'aux adolescents/adolescentes éligibles de 10 à 19 ans				
Pays offrant une couverture par trithérapies à au moins 80 % de toutes les femmes enceintes séropositives				
Pays dans lesquels au moins 50 % du budget global consacré au VIH/sida est financé par des ressources nationales				
Pays en situation de crise humanitaire dans lesquels la prévention et le traitement du VIH sont disponibles pour 80 % de la population				

Accomplissement 1 : Renforcement du soutien aux enfants et aux aidants familiaux pour qu'ils appliquent des comportements sains, utilisent les services de santé et bénéficient d'une aide sociale et financière, conformément au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités d'ONUSIDA

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays disposant de mécanismes de responsabilisation de la communauté dans au moins 50 % des établissements de soins anténatals impliquant des femmes et des hommes séropositifs en soutien des plans nationaux visant à éliminer les nouvelles infections chez les enfants et garder les mères en vie				
Pays impliquant des représentants communautaires dans les activités nationales de rapport et de communication de données sur le VIH et le sida				
Pays intégrant l'utilisation du préservatif dans l'apprentissage des compétences pratiques pour la vie quotidienne dispensé dans les classes supérieures du primaire				

Accomplissement 2 : Renforcement des capacités nationales pour assurer la disponibilité des systèmes de fourniture des services essentiels afin d'étendre les interventions dans le domaine du VIH

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dans lesquels 80 % au moins des adolescents éligibles de 15 à 19 ans bénéficient de conseils en matière de circoncision médicale volontaire				
Pays dans lesquels 80 % au moins des établissements de soins anténatals proposent des tests de dépistage du VIH et des traitements antirétroviraux				
Pays dans lesquels 50 % au moins des établissements offrent aux enfants de 0 à 19 ans des tests et des conseils proposés par le prestataire de soins				
Pays dans lesquels des prestataires de soins de santé formés, autres que des médecins, proposent des traitements antirétroviraux dans au moins 80 % des établissements de soin anténatals				

Accomplissement 3 : Renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une extension d'interventions à fort impact et basées sur des données factuelles en matière de VIH et de sida, conformément au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités d'ONUSIDA

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays publiant des données sur la couverture des tests du VIH et des traitements antirétroviraux, y compris ventilées par âge, sexe et principaux groupes touchés, parmi les adolescents de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans				
Pays disposant de plans et d'objectifs nationaux traduisant des critères clairs et exhaustifs de traitement du VIH chez les adolescents				
Pays disposant de stratégies nationales de protection sociale et de protection de l'enfance incluant des volets axés sur le VIH et l'égalité des sexes				
Pays disposant de politiques nationales de dispense d'une éducation sexuelle et d'un apprentissage des compétences pratiques pour la vie quotidienne dans les classes supérieures du primaire				

Accomplissement 4 : Renforcement des capacités du pays et de la fourniture de services pour garantir que le risque de contamination par le VIH n'augmente pas, et que les besoins de prise en charge liés au VIH sont satisfaits dans les situations humanitaires

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Population ciblée par l'UNICEF dans des situations humanitaires, pour laquelle la prévention et le traitement du VIH et du sida sont disponibles				

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Femmes enceintes séropositives ciblées par l'UNICEF dans des situations humanitaires qui continuent de bénéficier de traitements antirétroviraux pour prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant (continuent et/ou commencent)				
Enfants séropositifs et sous traitement, ciblés par l'UNICEF (âgés de 0 à 18 ans, avec ventilation par tranches d'âges 0-4, 5-9, 10-14, 15-18 ans) dans des situations humanitaires qui continuent de bénéficier de traitements antirétroviraux (continuent et/ou commencent)				

Accomplissement 5 : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » du VIH et du sida

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays disposant de bases de données nationales sur le VIH contenant des données ventilées (par sexe, perte des parents, handicaps, dimension urbaine (y compris les bidonvilles)/rurale et autres critères en cas de besoin) permettant l'identification des barrières et goulets d'étranglement qui entravent la réalisation des droits des enfants défavorisés				
Pays mettant en œuvre des interventions prenant en compte le VIH pour prévenir et répondre au minimum à l'un des fléaux suivants : abus sexuels, violence sexiste, relations sexuelles précoces et exploitation sexuelle commerciale des garçons et des filles				
Pays collectant des données sur la violence sexiste				

Résultat 3 : Eau, assainissement et hygiène

Résultat : amélioration de l'accès équitable et du recours à l'eau potable, à un assainissement adéquat et à de bonnes pratiques d'hygiène et promotion d'environnements sains

Indicateurs de résultats	Base de référence	Cible	Source	Risques/hypothèses
Pays dont une proportion grandissante de la population a accès et recourt durablement à de l'eau potable				
Pays dont une proportion grandissante de la population a accès et recourt durablement à un assainissement adéquat				
Pays dont une proportion grandissante de la population a accès et recourt durablement à des lavabos à la maison				
Pays dont une proportion grandissante d'écoles et d'établissements de santé disposent d'eau, d'installations d'assainissement et d'hygiène (WASH) adéquates répondant aux normes internationales				
Pays en situations humanitaires dans lesquels 100 % des personnes touchées ont accès et recourent à l'eau potable répondant à des normes convenues au plan national dans leur environnement de vie et d'apprentissage				
Pays en situations humanitaires dans lesquels 100 % des personnes touchées ont accès et recourent à des installations sanitaires et d'hygiène répondant à des normes convenues au plan national dans leur environnement de vie et d'apprentissage				
Pays en situations humanitaires où 100 % des personnes touchées ont accès et recourent à des lavabos selon des normes convenues au plan national dans leur environnement de vie et d'apprentissage				
Pays démontrant des progrès dans la réduction des inégalités dans l'accès aux services en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène				
Pays dotés d'un budget d'assainissement égal ou supérieur à 0,5 % du PIB				
Pays sur la bonne voie dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène afin d'améliorer et de rendre plus équitables l'accès et le recours durables à l'eau potable, à l'assainissement et aux bonnes pratiques d'hygiène				
Accomplissement 1 : Renforcement du soutien aux enfants et aux familles menant à un recours durable à l'eau potable et à l'adoption de bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène				

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Élimination de la défécation à l'air libre et utilisation d'installations sanitaires adéquates, en se fondant sur :				
(a) une réduction du pourcentage de population pratiquant la défécation à l'air libre et				
(b) une augmentation du pourcentage de population utilisant des installations sanitaires adéquates				
Population des pays concernés se lavant les mains dans leurs foyers et à l'école				
Population utilisant l'eau potable à partir d'une source située à moins de 30 minutes, aller-retour et temps d'attente compris				
Communautés dans lesquelles un nombre égal d'hommes et de femmes ont été autonomisés grâce à la formation au renforcement des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène				

Accomplissement 2 : Renforcement des capacités nationales pour soutenir la réalisation d'un accès durable et universel à l'eau potable et à un assainissement adéquat, et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Personnes utilisant des systèmes hydrologiques dotés de plans vérifiés de gestion de la salubrité de l'eau				
Proportion, dans les pays concernés, de systèmes d'alimentation en eau assurant un service durable				
Pays dotés de systèmes nationaux de suivi des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, publiant tous les ans et rendant accessibles au public les données relatives aux services et à la couverture				
Élèves des écoles ayant accès à des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène répondant au plan national à des normes minimales définies				

Accomplissement 3 : Renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une amélioration de l'accès équitable et du recours durable à l'eau potable, à un assainissement adéquat et à de bonnes pratiques d'hygiène

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dans lesquels les décisionnaires ont conscience de la nécessité d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques et/ou la gestion du risque dans les stratégies et plans nationaux du secteur eau, assainissement et hygiène				
Pays disposant d'une stratégie nationale d'éradication de la défécation à l'air libre				
Pays disposant de politiques dans le secteur de l'éducation qui incluent des cibles nationales « eau, assainissement et hygiène » pour les écoles				
Pays dans lesquels la politique nationale fournit des orientations sur la participation des femmes aux processus décisionnels du secteur eau, assainissement et hygiène à tous les niveaux				

Accomplissement 4 : Renforcement des capacités et de la fourniture de services pour garantir que les filles, les garçons et les femmes jouissent d'un accès protégé et fiable à des installations d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène suffisantes dans des situations humanitaires

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dans des situations humanitaires où l'UNICEF mène un groupe thématique ou un mécanisme de coordination sectoriel national répondant aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire				
Personnes et/ou enfants dans des situations humanitaires, ciblés par le soutien direct de l'UNICEF et ayant accès à une quantité suffisante d'eau propre à la consommation, à la cuisine et à l'hygiène				
Personnes et/ou enfants dans des situations humanitaires, ciblés par le soutien direct de l'UNICEF, utilisant des installations sanitaires appropriées et vivant dans des environnements sans défécation à l'air libre				
Personnes et/ou enfants dans des situations humanitaires, ciblés par le soutien direct de l'UNICEF, appliquant des pratiques appropriées d'hygiène : lavage des mains au savon aux moments critiques et gestion de l'hygiène menstruelle				
Enfants dans des situations humanitaires, ciblés par le soutien direct de l'UNICEF, ayant un accès à des installations appropriées d'eau, d'assainissement et d'hygiène et bénéficiant d'une éducation à l'hygiène dans les écoles, les lieux temporaires d'apprentissage et autres espaces conçus pour les enfants				

Accomplissement 5 : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » des pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dotés de systèmes nationaux de suivi offrant des données ventilées (par sexe, perte des parents, handicaps, dimension urbaine (y compris les bidonvilles)/rurale et autres critères en cas de besoin) permettant l'identification des barrières et goulets d'étranglement qui entravent la réalisation des droits des enfants défavorisés

Pays ayant entrepris un examen de la stratégie/politique en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène sous l'angle des droits de l'homme

Résultat 4 : Nutrition

Résultat : amélioration de l'accès équitable et du recours à un soutien nutritionnel pour prévenir la malnutrition chez les enfants et leur assurer croissance optimale et épanouissement

Indicateurs de résultat

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dotés de plans nationaux multisectoriels, chiffrés et durables incluant des cibles claires de réduction de la sous-nutrition, notamment chez les groupes vulnérables

Pays affichant, au plan national, une diminution moyenne des cas de retard de croissance conforme à l'objectif de l'Assemblée mondiale de la Santé pour 2025 et équitable pour les deux sexes et les groupes de population défavorisés

Pays dans lesquels 50 % au moins des enfants de 0 à 5 mois sont nourris exclusivement au sein

Pays en situations humanitaires affichant les indicateurs suivants pour les enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë sévère : taux de récupération supérieur à 75 %; taux d'arrêt du traitement inférieur à 15 % et mortalité inférieure à 3 %

Pays dotés de politiques de nutrition incluant des actions spécifiques donnant à l'ensemble des groupes vulnérables l'accès à la prévention, aux soins, aux traitements et au soutien nutritionnel

Accomplissement 1 : Renforcement du soutien aux enfants, aidants familiaux et communautés visant à l'application de pratiques nutritionnelles et de soins optimales; et à la mise en place de services nutritionnels préventifs, de soutien et curatifs pour tous les enfants

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dans lesquels au moins 90 % des enfants de 6 à 59 mois bénéficient de deux doses annuelles de suppléments de vitamine A

Pays dans lesquels au moins 75 % des cas estimés de malnutrition aiguë sévère bénéficient d'un traitement répondant aux normes nationales, avec des proportions représentatives de filles et de garçons

Pays dans lesquels au moins 90 % des ménages consomment du sel iodé de manière suffisante

Pays établissant des rapports et un suivi des progrès en matière d'alimentation minimum acceptable, avec une ventilation des données par zone géographique, zone urbaine (y compris les bidonvilles)/rurale, sexe et situation socio-économique

Accomplissement 2 : Renforcement des capacités nationales de fourniture des produits essentiels, de prestations de services, de ressources humaines qualifiées et de systèmes de distribution aux échelons national et infranational pour intensifier les interventions de qualité, fondées sur des données probantes et axées sur l'équité dans le secteur de la nutrition

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dans lesquels au moins 70 % de la population a accès à des services communautaires de conseils en matière d'alimentation du nouveau-né et du jeune enfant et/ou des activités d'éveil du jeune enfant

Pays disposant d'approvisionnements annuels adéquats de produits pour traiter le nombre visé de cas de malnutrition aiguë sévère conformément à la politique nationale

Pays disposant d'approvisionnements adéquats en micronutriments contenant du fer pour couvrir au moins 70 % des enfants de 6 à 24 mois, conformément aux directives et objectifs nationaux

Pays disposant de systèmes d'information de gestion relatif à la nutrition qui fournissent régulièrement (au minimum tous les ans) des données venant étayer la planification et l'allocation de ressources

Accomplissement 3 : Renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'un accès amélioré et équitable à des interventions nutritionnelles globales et à fort impact

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays disposant de processus de révision ou de réforme des politiques intégrant la nécessité de politiques nutritionnelles multisectorielles axées sur l'équité et de plans d'intervention en cas de catastrophe qui traitent des risques en matière de nutrition

Pays où le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel est adopté en tant que législation, suivi et mis en œuvre

Pays dotés de mesures garantissant la nutrition des enfants de moins de deux ans dans les programmes de protection sociale tels que les filets de sécurité et les stratégies de réduction de la pauvreté

Accomplissement 4 : Renforcement des capacités du pays et de la fourniture de services pour assurer la protection de l'état nutritionnel des filles, des garçons et des femmes contre les effets des situations humanitaires

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays en situations humanitaires où l'UNICEF mène un groupe thématique ou un mécanisme de coordination sectoriel national répondant aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire

Enfants de 6 à 59 mois, ciblés par l'UNICEF et en situation d'urgence humanitaire accompagnée de malnutrition aiguë sévère, qui sont pris en charge dans des programmes de gestion de la malnutrition aiguë

Enfants de 6 à 59 mois, ciblés par l'UNICEF et en situation d'urgence humanitaire, qui sont pris en charge dans des programmes de gestion et de récupération de la malnutrition aiguë sévère

Enfants de 6 à 59 mois, ciblés par l'UNICEF et en situation d'urgence humanitaire, qui sont pris en charge dans des programmes de fourniture de multi-micronutriments

Aidants familiaux d'enfants de 0 à 23 mois, ciblés par l'UNICEF et en situation d'urgence humanitaire, ayant accès à des services de conseil en matière d'alimentation du nouveau-né et du jeune enfant et à des services d'éveil du jeune enfant

Accomplissement 5 : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » en matière de nutrition

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dotés de systèmes d'information de gestion en matière de nutrition fournissant des données ventilées (par sexe, situation géographique, handicaps et autres critères en cas de besoin) permettant l'identification des barrières et goulets d'étranglement qui entravent la réalisation des droits des enfants défavorisés

Pays disposant d'un approvisionnement adéquat en suppléments de fer et d'acide folique et multi-micronutriments pour couvrir les besoins d'au moins 70 % des filles et des femmes enceintes

Pays dotés de mécanismes communautaires efficaces de communication et de partage d'informations sur les politiques, budgets et services de nutrition

Résultat 5 : Éducation

Résultat : amélioration de l'accès équitable et de l'achèvement d'une éducation inclusive de qualité axée sur l'égalité des sexes et l'amélioration des résultats de l'apprentissage

Indicateurs de résultat

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays affichant un taux brut de scolarisation au préscolaire de plus de 80 % (total/filles)

Pays affichant un taux d'abandon scolaire en primaire/premier cycle du secondaire (total/filles) inférieur à 5 %

Pays enregistrant une amélioration des résultats d'apprentissage

Pays dans lesquels les dépenses consacrées à l'éducation représentent au moins 20 % des dépenses publiques allouées au secteur social

Éducation à l'aide humanitaire mondiale

Pays parvenus à la parité filles/garçons dans le préscolaire, le primaire et le secondaire

Pays dans lesquels le ratio entre les plus pauvres et les plus riches dans le taux net de fréquentation du primaire a augmenté d'au moins 5 % par an

Accomplissement 1 : Renforcement du soutien pour faire en sorte que les enfants défavorisés et exclus soient prêts à fréquenter régulièrement l'école dans un environnement scolaire participatif où les communautés sont autonomisées

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dans lesquels le taux de scolarisation dans le primaire est d'au moins 80 % dans les zones défavorisées

Pays dans lesquels le taux de scolarisation dans le préscolaire est d'au moins 50 % dans les zones défavorisées

Pays dans lesquels au moins 50 % des écoles des zones défavorisées disposent de comités de gestion scolaire se réunissant régulièrement

Pays dans lesquels le système d'information de gestion relatif à l'éducation communique ses conclusions aux comités de gestion scolaire et aux écoles

Accomplissement 2 : Renforcement des capacités nationales pour offrir des opportunités d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité et promouvoir la participation des jeunes

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays mettant en œuvre des approches innovantes pour améliorer la qualité de l'enseignement et son accès pour les enfants les plus défavorisés et exclus ou promouvoir la participation des jeunes

Pays dans lesquels au moins 50 % des écoles des zones défavorisées satisfont aux normes de l'éducation adaptée aux enfants (au moins en ce qui concerne la qualité de l'infrastructure et le matériel pédagogique)

Pays dans lesquels au moins 80 % des enseignants du primaire et du secondaire des zones défavorisées sont formés

Pays dans lesquels au moins 50 % des centres de préscolaire des zones défavorisées satisfont aux normes nationales de l'enseignement préscolaire (curriculum, ratio personnel/enfants et normes physiques)

Accomplissement 3 : Renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'un accès amélioré et équitable à une éducation de qualité ouverte à tous

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dotés de normes nationales en matière de programmes préscolaires organisés (curriculum, ratio personnel/enfants et normes physiques)

Pays dotés de normes de qualité conformes au modèle d'éducation adaptée aux enfants¹ ou à d'autres modèles similaires

Pays dotés d'un plan/d'une politique du secteur de l'éducation incluant une évaluation et une gestion des risques

Accomplissement 4 : Renforcer les capacités des pays et la fourniture de services pour garantir aux filles et aux garçons l'accès dans des conditions de sécurité et de sûreté à l'éducation et aux informations indispensables à leur bien-être dans les situations humanitaires

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Enfants ciblés par l'UNICEF accédant à l'éducation de base formelle ou non formelle (y compris le préscolaire/les espaces d'éveil du jeune enfant) dans des communautés touchées des pays en situation de crise humanitaire

Pays dotés d'un groupe thématique ou un mécanisme de coordination sectoriel national répondant aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire

Enfants ciblés par l'UNICEF ayant accès à des programmes d'éducation humanitaire intégrant un soutien psychologique

Accomplissement 5 : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, pour identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » de la préparation à la scolarité et des résultats scolaires

¹ L'éducation adaptée aux enfants soutient les écoles et renforce les systèmes éducatifs grâce au développement de normes nationales favorisant une amélioration des résultats de l'apprentissage, y compris des compétences nécessaires dans la vie courante, à des méthodes d'enseignement adaptées aux enfants, à une éducation aux droits de l'enfant et à la sûreté et la sécurité des filles.

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dotés de systèmes d'information de gestion an matière d'éducation fournissant des données ventilées (au minimum par sexe, et avec des informations relatives aux handicaps)				
Pays dotés d'une politique /d'un plan sectoriel de l'éducation incluant un enseignement multilingue afin que davantage d'enfants puissent apprendre dans leur langue maternelle durant les premières classes				
Pays dotés de politiques d'éducation inclusive couvrant les enfants handicapés				
Pays dotés d'une politique /d'un plan sectoriel de l'éducation stipulant des procédures de signalement et les actions à entreprendre face aux violences à l'école, y compris la violence sexiste				

Résultat 6 : Protection de l'enfance

Résultat :prévention et lutte élargies et équitables contre la violence, les abus et l'exploitation des enfants, accompagnées d'un renforcement du soutien des familles et des communautés pour garantir leur protection et leur épanouissement

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays affichant une réduction de 30 % de la proportion des femmes de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 18 ans, dans les pays où la prévalence est d'au moins 25 %				
Pays affichant une réduction de 20 % de la proportion des enfants de 5 à 14 ans qui travaillent, dans les pays où la prévalence est d'au moins 10 %				
Pays affichant une réduction de 30 % de la proportion des filles de 0 à 14 ans soumises à des mutilations et ablations génitales féminines				
Pays affichant une réduction de 20 % de la proportion des filles de 15 à 19 ans ayant déjà subi des violences sexuelles (forcées à des rapports sexuels), dans les pays où la prévalence est d'au moins 5 %				
Pays affichant une réduction de 30 % de la proportion des enfants de 2 à 14 ans soumis à des mesures disciplinaires violentes				
Pays affichant une réduction de 30 % de la proportion des enfants placés qui le sont en institutions				

<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays affichant une réduction de 20 % du nombre d'enfants en détention pour 100 000 enfants				
Pays affichant une augmentation de 20 % de la proportion des enfants ne relevant pas de la justice officielle ou condamnés bénéficiant d'une « déjudiciarisation » préalable à la sentence ²				
Pays affichant une augmentation de 30 % de la proportion des enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée				
Parties à un conflit listées en Annexe du Rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé et ayant signé un plan d'action pour mettre un terme aux violations graves				
Pays consacrant au moins 30 % des dépenses du budget national aux services d'aide à l'enfance et à la famille				
Pays disposant de données et affichant une diminution de 30 % des filles, garçons, hommes et femmes (de 15 à 49 ans) estimant qu'il est justifié que le mari batte sa femme dans certaines circonstances				
Pays dans lesquels la législation permet aux enfants d'être entendus dans des procédures juridiques non pénales auxquelles ils sont parties.				
Pays dotés d'une législation nationale conforme aux normes internationales pour toutes les questions relatives à la protection de l'enfance qui sont prioritaires dans le contexte du pays				

Accomplissement 1 : Renforcement du soutien pour éliminer les pratiques et les comportements préjudiciables aux enfants et conforter les capacités des enfants et des familles à se protéger eux-mêmes

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays affichant une augmentation de 30 % des déclarations publiques de responsables gouvernementaux, de chefs traditionnels ou religieux et de groupes de population décrivant des actions concrètes pour réduire les mutilations et ablations génitales féminines				

² Ventilation par sexe, âge au moment de la déjudiciarisation, origine ethnique, district d'origine, catégorie d'infraction, type de programme de déjudiciarisation.

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays mettant en œuvre des stratégies en vue de modifier les attentes sociales liées à la violence, l'exploitation et les abus				
Pays dans lesquels 50 % des populations ciblées sont bien informés des risques en matière de protection de l'enfance et de la façon d'en signaler des violations				

Accomplissement 2 : Renforcement des capacités nationales en matière de systèmes de protection de l'enfance destinés à prévenir ou répondre à la violence, aux abus, à l'exploitation et à la négligence, et renforçant ainsi les familles et les communautés

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays dans lesquels les systèmes de protection de l'enfance proposent des services préventifs et d'intervention intégrés ³ , adaptés à l'âge, au sexe et aux capacités, pour les enfants en situation de risque ou qui ont été victimes de violence, d'exploitation, d'abus ou de négligence				
Pays dans lesquels 80 % des zones ou de la population ont accès à des services sociaux dotés d'un personnel suffisant et qualifié				
Pays dont les services d'aide aux familles couvrent 50 % des zones/des populations				
Pays offrant des services d'enregistrement des naissances gratuits et universels ⁴				
Pays garantissant la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures administratives et les actions civiles dans (a) les systèmes de justice plus formels; (b) les systèmes de justice moins formels				
Pays dotés dans 80 % des zones de programme de services d'application de la loi appliquant un protocole établi au plan national pour les plaintes en cas d'actes de violence, d'exploitation ou d'abus commis sur des enfants				

Accomplissement 3 : Renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter en faveur d'une prévention et d'une intervention plus efficaces et équitables contre la violence, les abus, l'exploitation et la négligence

³ L'ensemble intégré des services est défini en fonction des besoins identifiés au plan national. Il varie selon les contextes nationaux mais devrait inclure des connexions entre le secteur de la justice et celui des services sociaux.

⁴ Dans le cadre d'un système complet d'établissement des statistiques de l'état Civil et d'enregistrement des faits d'état civil.

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays disposant d'un cadre de suivi et d'évaluation ainsi que des allocations budgétaires pour les systèmes de protection de l'enfance				
Pays disposant de processus d'examen ou de réforme des politiques visant à réduire le nombre d'enfants officiellement inculpés et placés en détention avant le jugement				
Pays disposant de processus d'examen ou de réforme des politiques définissant clairement, pour tous les secteurs en contacts avec des enfants, les voies d'aiguillage et les responsabilités professionnelles pour les signalements d'actes de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence				
Pays disposant de politiques incluant un composant consacré au soutien et à la promotion du développement du jeune enfant, associé à d'autres composants programmatiques (santé, nutrition, protection de l'enfance par des mesures spécifiques) pour toucher les jeunes enfants les plus marginalisés, et dotés d'allocations budgétaires				
Pays disposant de processus d'examen ou de réforme des politiques incluant des crédits budgétaires pour les congés parentaux et les services de garde d'enfants ⁵				

Accomplissement 4 : Renforcer les capacités du pays et la fourniture de services pour garantir la préservation et la promotion des droits des enfants à une protection contre la violence, les abus et l'exploitation dans des situations humanitaires

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Pays satisfaisant à tous les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire concernant la protection de l'enfance et requis par le contexte ⁶				
Pays dans lesquels les programmes humanitaires incluent une stratégie de renforcement des systèmes de protection de l'enfance				
Pays en situations humanitaires où l'UNICEF dirige un mécanisme de coordination couvrant la protection de l'enfance, la violence sexuelle et/ou la sensibilisation au danger des mines conforme aux normes de coordination des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire				

⁵ Financés ou non par des fonds publics.

⁶ Sera ventilé sur la base des indicateurs des Devoirs fondamentaux vis-à-vis des enfants en situation de crise (par exemple # et % d'enfants touchés, en fonction des cibles, en liaison avec chaque devoir et ventilés par sexe).

Accomplissement 5 : Renforcement des capacités des gouvernements et des communautés pour identifier et répondre aux dimensions « droits de l’homme » et « égalité des sexes » de la protection de l’enfance

Indicateurs d’accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays collectant régulièrement et ventilant les données sur les signalements de violence, d’abus, d’exploitation ou de négligence sur des enfants, y compris les morts violentes et les blessures graves, et rendant ces données publiquement accessibles

Pays disposant de données représentatives au plan national et fiables sur la prévalence des violences physiques, sexuelles et psychologiques à l’encontre des enfants

Résultat 7 : Intégration sociale

Résultat : amélioration de l’accès équitable et du recours aux données et systèmes pour réduire la pauvreté et l’exclusion multidimensionnelles des enfants

Indicateurs de résultat

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dans lesquels les enfants des populations les plus vulnérables et exclues sont couverts par les systèmes de protection sociale

Pays ayant mis en place des politiques nationales, des cadres budgétaires et des allocations consacrés expressément à la pauvreté et des disparités dont souffrent les enfants

Pays ayant mis en place des interventions humanitaires qui consultent systématiquement les populations touchées dans le cadre des systèmes de suivi nationaux

Pays dotés de systèmes nationaux de planification et de suivi décentralisés produisant et employant des données ventilées pour traiter les obstacles et entraves rencontrés par les enfants les plus défavorisés

Pays dotés de systèmes de protection sociale traitant expressément des responsabilités qui incombent aux femmes et des obstacles qu’elles rencontrent en tant que principales personnes à s’occuper des enfants

Accomplissement 1 : Renforcement du soutien en faveur des enfants et adolescents les plus défavorisés et exclus afin de les sensibiliser aux systèmes de protection sociale en place, de leur apprendre à y recourir et les inciter à participer aux processus décisionnels les concernant

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dotés de mécanismes opérationnels pour promouvoir la participation des enfants et adolescents défavorisés aux processus décisionnels

Pays équipés de mécanismes communautaires opérationnels de partage d'informations et de production de rapports dans les systèmes de protection sociale

Pays favorisant la participation effective des enfants et adolescents les plus défavorisés et exclus aux analyses nationales de la situation, des risques ou d'un conflit

Pays dotés de programmes de renforcement des capacités et des compétences auprès des enfants et adolescents les plus défavorisés et exclus afin de contribuer à la recherche de solutions et d'innovations pour parvenir à des communautés sûres, prospères et pacifiques

Pays équipés de mécanismes opérationnels permettant la participation des femmes aux processus d'élaboration des politiques, de suivi et de gestion

Accomplissement 2 : Renforcement des capacités nationales pour proposer des systèmes inclusifs protégeant les enfants, les adolescents et les familles de la pauvreté, réduisant les inégalités et promouvant l'intégration et la cohésion sociales

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dotés aux niveaux national et infranational de systèmes de protection sociale intégrés tenant compte des enfants, y compris dans des situations fragiles et à haut risque

Pays intégrant une analyse du risque et de la vulnérabilité dans les analyses de situation

Pays dotés de systèmes d'information de gestion permettant de fournir régulièrement (au moins une fois par an) des données sur les enfants pour étayer la planification et l'allocation de ressources

Pays qui assurent un suivi de l'efficacité des mécanismes de protection sociale, avec ventilation par sexe des bénéficiaires

Accomplissement 3 : Renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales pour légiférer, planifier et budgéter afin d'assurer à tous les enfants et adolescents un accès plus équitable à la protection sociale, y compris dans les situations fragiles et exposées aux risques

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays ayant mis en œuvre des processus de réforme ou de révision des politiques traitant expressément des stigmatisations et discriminations

Pays satisfaisant aux obligations de signalement et de suivi associées à la Convention relative aux droits de l'enfant, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et aux procédures spéciales

Pays ayant mis en place aux niveaux national et infranational des processus de réforme ou de révision des politiques sectorielles tenant compte des risques

Pays procédant régulièrement à la diffusion de la Convention relative aux droits de l'enfant, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et des recommandations clefs de chaque commission de contrôle, y compris dans les langues appropriées

Pays disposant aux niveaux national et infranational de capacités de planification tenant compte des risques

Pays ayant mis en œuvre des processus de réforme ou de révision des politiques afin de promouvoir des aménagements urbains soucieux des enfants

Accomplissement 4 : Amélioration des capacités nationales et des systèmes nationaux afin de renforcer les réponses aux situations humanitaires

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence

Cible

Source

Risques/hypothèses

Pays dans lesquels l'action humanitaire contribue au développement de programmes/systèmes de protection sociale visant à satisfaire aux droits des femmes et des enfants

Pays dans des situations humanitaires consultant systématiquement les populations touchées dans le cadre du suivi des performances humanitaires

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
<p>Pays confrontés à des situations humanitaires assurant un suivi fondé sur les résultats de l'action humanitaire de l'UNICEF et de ses groupes thématiques/secteurs (MoRES dans le suivi de l'action/des performances humanitaires)</p> <p>Bureaux de pays ayant mis à jour au cours des douze derniers mois des actions en matière d'alerte précoce/de préparation aux urgences</p>				

Accomplissement 5 : Renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de débiteurs de l'obligation, à identifier et répondre aux dimensions clefs « droits de l'homme » et « égalité des sexes » de la protection et de l'intégration sociales grâce à une couverture de haute qualité et une analyse des données sur l'impact et des données connexes

<i>Indicateurs d'accomplissement</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
<p>Pays dotés de systèmes de planification et de suivi nationaux décentralisés axés effectivement sur le traitement des obstacles et entraves posés aux enfants les plus défavorisés, avec ventilation par sexe</p> <p>Pays dotés de systèmes d'information de gestion produisant des données ventilées (par sexe, dimension géographique (y compris par quartiers urbains et ruraux), par handicap et autres critères appropriés) permettant d'identifier les obstacles et goulets d'étranglement qui entravent la réalisation des droits des enfants défavorisés</p> <p>Pays dans lesquels une institution nationale indépendante est chargée de contrôler, promouvoir et protéger les droits des enfants</p>				

Efficiences et efficacité organisationnelles

Résultat	Indicateur clef de performance	Base de référence	Cible	Source	Risques/hypothèses
Domaine de résultats 1 : amélioration de la responsabilité des résultats					
Accessibilité et pertinence des politiques, orientations et du soutien technique afin de permettre une programmation par pays et des comptes rendus de haute qualité	Pourcentage de nouveaux descriptifs de programme de pays approuvés par le Conseil d'administration qui répondent aux critères de l'Organisation				
	Pourcentage de rapports annuels de résultats des bureaux de pays qui satisfont ou dépassent les normes de qualité de l'Organisation				
	Pourcentage de bureaux de pays qui satisfont aux critères de l'Organisation s'agissant des stratégies de programme et des principes normatifs				
	Pourcentage de fonds de programmes consacrés au renforcement des capacités de mise en œuvre des programmes [examen quadriennal complet]				
	Nombre d'agences des Nations Unies utilisant l'approche courante de mesure des capacités du Groupe des Nations Unies pour le développement [examen quadriennal complet]				
	Nombre d'activités ou politiques nationales/multinationales en faveur de la coopération Sud-Sud [examen quadriennal complet]				
	Nombre de pays assurant un suivi et rendant compte des allocations et des dépenses en mettant en œuvre un système de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes validé par un processus d'assurance qualité [examen quadriennal complet]				
Nombre de pays engagés dans l'initiative « Unis dans l'action » et nombre de pays envisageant de leur plein grès d'adopter une approche appliquant ses procédures opérationnelles permanentes [examen quadriennal complet]					

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur clef de performance</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
	<p>Nombre de pays utilisant les outils et principes courants de gestion fondée sur les résultats dans le cadre de leur programmation en application des directives de l'examen quadriennal complet [examen quadriennal complet]</p> <p>Pourcentage de bureaux de pays jugeant satisfaisants l'accessibilité et l'utilité des politiques de programme, les orientations et le soutien intersectoriel</p> <p>Retour positif du Conseil d'administration et des États membres quant à la qualité des rapports de l'Organisation</p>				
<p>Efficacité et efficience de la gestion des approvisionnements afin d'atteindre les résultats du programme</p>	<p>Pourcentage de demandes d'achat soumises approuvées dès le premier examen</p> <p>Utilisation des études de marché et des produits innovants pour améliorer l'efficacité des programmes et/ou réduire les coûts</p> <p>Pourcentage de commandes livrées au port d'entrée aux dates ou dans les délais prévus</p> <p>Pourcentage de commandes d'articles inscrits sur la liste des fournitures d'urgence gérée par la Division des approvisionnements expédiées dans les 48 heures qui suivent la délivrance de l'autorisation de vente</p>				
<p>Gestion, utilisation et supervision efficaces des ressources, des moyens et des politiques, procédures et systèmes administratifs en matière de finances et des technologies de l'information et de la communication</p>	<p>Part des dépenses d'appui à la gestion, à l'administration et aux activités visant à l'efficacité du développement dans le total des ressources</p> <p>Pourcentage de réduction des coûts de transport dans le budget de gestion</p> <p>Fourniture rapide d'orientations et de réponses aux demandes d'information des bureaux extérieurs (24 h en cas de crise et 48 h dans les autres cas)</p> <p>Pourcentage de situations d'urgence lors desquelles les services informatiques demandés ont été fournis en application des normes établies dans les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire révisés</p>				

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur clef de performance</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
	Pourcentage d'accords de services dont les objectifs sont atteints ou dépassés				
	Pourcentage d'applications mises en service conformément aux prévisions				
	Nombre de pays mettant en œuvre des services d'appui regroupés ou communs, des accords à long terme communs; une approche harmonisée des achats, une gestion commune des ressources humaines, des services des technologies de l'information et des communications ou des services de gestion des finances communs [examen quadriennal complet]				
	Nombre de bureaux de pays ayant aligné et simplifié les processus internes en application des directives de l'examen quadriennal complet [examen quadriennal complet]				
	Pourcentage du total des dépenses de base affectées aux activités de programme par rapport aux dépenses autres que de base [examen quadriennal complet]				
	Pourcentage du total des dépenses autres que de base affectées aux activités de programme [examen quadriennal complet]				
Renforcement de la responsabilité afin d'atteindre les résultats au niveau des bureaux nationaux et régionaux	Nombre de pays où l'UNICEF exécute un programme et apporte un appui aux plans et/ou stratégies de réduction de la pauvreté afin de renforcer les plans axés sur l'équité en faveur de l'enfance et les objectifs du Millénaire pour le développement concernant les enfants [examen quadriennal complet]				
	Pourcentage de bureaux de pays réalisant effectivement des gains d'efficacité et/ou des réductions de coûts dans leurs opérations				
	Pourcentage des ressources ordinaires et des autres ressources allouées aux programmes qui ont été dépensées en fin d'année				

Résultat	Indicateur clef de performance	Base de référence	Cible	Source	Risques/hypothèses
	Contributions en espèces et/ou en nature fournies au système des coordonnateurs résidents aux niveaux national et mondial par agence [examen quadriennal complet]				
Partage et utilisation des données et des connaissances pour étayer la programmation et le plaidoyer en faveur des enfants	Pourcentage d'achèvement du Plan d'évaluation mondial approuvé par le Conseil d'administration				
	Nombre de bureaux de pays apportant leur appui au renforcement des capacités nationales en matière de suivi et d'évaluation				
	Pourcentage de bureaux de pays jugeant satisfaisantes l'accessibilité et l'utilité du soutien en matière de collecte et de gestion des données relatives aux enfants				
Renforcement de la transparence grâce à un meilleur accès aux informations clefs et aux documents officiels de l'Organisation					
Domaine de résultats 2 : supervision et garantie indépendantes de l'Organisation					
Supervision et garantie indépendantes et efficaces des contrôles internes de l'utilisation des ressources de l'UNICEF et de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la viabilité et de l'impact des programmes soutenus par l'UNICEF à l'échelle mondiale	Pourcentage d'évaluations de l'UNICEF ayant fait l'objet d'une réponse officielle de la direction				
	Pourcentage d'évaluations de l'UNICEF jugées satisfaisantes selon les normes de l'ONU				
	[« satisfaisants » : la dimension positive est conforme aux autres indicateurs]				
	Pourcentage de bureaux de pays répondant aux normes minima s'agissant de la couverture de l'évaluation				
	Nombre de bureaux/divisions où des recommandations d'audit n'ont pas encore été appliquées au bout de 18 mois				
	Pourcentage de plaintes instruites et classées dans les six mois				

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur clef de performance</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
Réponse opportune et globale aux conclusions pertinentes des évaluations	Pourcentage de recommandations formulées dans le cadre d'une évaluation qui ont été mises en œuvre, classées et dont il a été rendu compte				
Domaine de résultats 3 : politiques et procédures efficaces et efficaces					
Accessibilité de la direction technique mondiale et du soutien en matière d'analyse des situations nationales, de planification et de révision ainsi que des stratégies de mise en œuvre connexes, afin de permettre des programmes nationaux de haute qualité	Pourcentage et nombre de situations humanitaires dans lesquelles les bureaux de pays bénéficient d'un soutien opérationnel, programmatique, financier ou politique effectif de la part du bureau régional et du Siège				
	Pourcentage et nombre de pays fragiles/touchés par un conflit et à haut risque dans lesquels les bureaux de pays bénéficient d'un soutien technique du bureau régional et du Siège dans le cadre du cycle de programmation				
	Nombre de jours de déploiement du Bureau des programmes d'urgence et des équipes d'intervention d'urgence du bureau régional en soutien des bureaux de pays engagés dans une action humanitaire et/ou de renforcement de la résilience				
	Pourcentage des besoins d'appui, identifiés par les bureaux de pays dans leurs rapports de situation, ayant déclenché une action dans les 14 jours				
Accessibilité de la direction technique mondiale et du soutien concernant les sept domaines d'action du plan stratégique, de manière à permettre l'excellence technique	Pourcentage de situations humanitaires importantes pour lesquelles l'UNICEF rend compte mensuellement des progrès réalisés par rapport à un petit nombre d'indicateurs de résultat alignés sur les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire				
	Pourcentage de bureaux de pays jugeant satisfaisantes l'accessibilité et l'utilité des conseils et du soutien techniques				
	Partenariats programmatiques mondiaux en faveur des enfants qui tirent efficacement profit des ressources et des résultats axés sur l'équité				

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur clef de performance</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
	Pourcentage de programmes de coopération signalés en bonne voie ou achevés conformément à la structure de résultats proposée du bureau de pays				
Renforcement des partenariats avec les États Membres, les organismes multilatéraux (et les organisations du système des Nations Unies), et maintien de l'action stratégique et innovante de communication et de plaidoyer	<p>Pourcentage de rapports de donateurs présentés à temps</p> <p>Recettes (millions de dollars des États-Unis) : Ressources ordinaires (RO)/autres ressources-ordinaires (AR-O)/autres ressources urgences (AR-U)</p> <p>Pourcentage des AR-O et AR-U correspondant à un financement thématique, de toutes sources</p> <p>Proportion d'engagements honorés ou en voie de l'être dans les principaux accords, en particulier dans l'examen quadriennal complet</p> <p>Pourcentage de couverture favorable par des médias extérieurs</p> <p>Pourcentage de reprise par les médias des attributs positifs de la marque UNICEF</p> <p>Proportion de ressources qualifiées de masses critiques reçues par les fonds ou les programmes [examen quadriennal complet]</p> <p>Volume et tendance des fonds en provenance d'autres partenaires non gouvernementaux (y compris d'institutions financières internationales, de banques régionales de développement, de la société civile et du secteur privé) [examen quadriennal complet]</p>				
Domaine de résultats 4 : gestion efficace des ressources humaines					
Mise en place et application de politiques et procédures efficaces et rationnelles en matière de ressources humaines, offrant un appui consultatif de qualité pour constituer	<p>Nombre moyen de jours pour la période de recrutement (de la fin du délai de dépôt des candidatures à l'envoi de l'offre de nomination)</p> <p>Pourcentage de demandes de soutien de capacité d'effort supplémentaire satisfaites dans les 56 jours (depuis la demande officielle jusqu'à l'arrivée du membre du personnel dans le pays, conformément aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire</p>				

<i>Résultat</i>	<i>Indicateur clef de performance</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible</i>	<i>Source</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
et maintenir un effectif flexible, hautement qualifié et motivé	Pourcentage du personnel de l'UNICEF se considérant satisfait des conditions de travail, communiqué dans le Sondage mondial du personnel				
	Pourcentage de femmes occupant des postes a) à tous les niveaux; et b) au niveau P-5 ou au-delà				
Domaine de résultats 5 : conduite et direction de l'Organisation					
Conduite et direction exécutive efficaces pour la réalisation les résultats inscrits dans le plan stratégique	Pourcentage de réalisation des objectifs globaux inscrits dans le plan stratégique				
	Pourcentage de membres du personnel « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec l'indicateur composite (moyenne des indicateurs liés à la culture du « parler franchement »)				
Domaine de résultats 6 : amélioration des mesures de sécurité du personnel et des locaux					
Amélioration des mesures de sécurité du personnel et des locaux et mise en place d'un environnement plus sûr pour les programmes bénéficiant de l'assistance de l'UNICEF	Pourcentage de bureaux de pays répondant aux normes minima de sécurité opérationnelle				
	Pourcentage de bureaux de pays répondant aux exigences du plan de continuité des opérations				
Domaine de résultats 7 : direction et coordination du système des Nations Unies pour le développement					
Conduite efficace des groupes d'activités humanitaires sous la responsabilité de l'UNICEF	Pourcentage de postes de coordonnateur de groupe au niveau des pays pour la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), l'éducation, la protection de l'enfance (sous-groupe) et la violence sexiste pourvus dans les 30 jours qui suivent l'activation du groupe				

3. Cadre de résultats du Plan stratégique, 2014-2017 – Programme mondial et multinational

Résultat : amélioration de la disponibilité et du recours aux biens publics mondiaux en faveur des enfants, y compris les connaissances, les capacités et l'engagement afin d'accélérer les progrès et de favoriser des résultats équitables et basés sur les droits en faveur des enfants

Accomplissement 1 : Renforcement du soutien à un plaidoyer et un dialogue politique fondés sur des données probantes afin de conforter l'accent placé sur les enfants dans les structures, systèmes et politiques concernés à l'échelle mondiale et régionale

Ressources indicatives

RO **AR** **Total**

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence *Cible* *Source* *Risques/hypothèses*

Nombre d'initiatives effectives favorisant un dialogue politique mondial et régional et renforçant les capacités en faveur des enfants

Mesure dans laquelle les débats et le dialogue politique au plan mondial et régional s'appuient sur les rapports de plaidoyer mondiaux et nationaux soutenus par l'UNICEF

Interventions clefs :

- Soutenir les activités de développement de politiques et de renforcement des capacités avec les partenaires mondiaux et régionaux sur des questions liés à l'enfance;
- Fournir des contributions techniques de haute qualité au niveau mondial et régional sur des questions liées à l'enfance et soutenir des initiatives favorisant le dialogue politique;
- Jouer un rôle de chef de file dans le plaidoyer reposant sur des données factuelles pour étayer les discussions politiques et influencer sur les processus mondiaux et régionaux traitant directement des disparités entre les enfants et les atténuant.

Accomplissement 2 : Renforcement de la programmation multinationale et transnationale pour faciliter la coopération Sud-Sud et horizontale entre les pays

Ressources indicatives

RO **AR** **Total**

Indicateurs d'accomplissement

Base de référence *Cible* *Source* *Risques/hypothèses*

Nombre d'initiatives effectives facilitant le dialogue, l'apprentissage et le partage des connaissances entre les gouvernements à propos des programmes équitables en faveur des enfants et des femmes

Élaboration et opérationnalisation des accords, cadres et mémorandums d'accord régionaux et/ou bilatéraux sur les résultats en faveur des enfants

Interventions clefs :

- Soutenir, en fonction de la demande, le renforcement des systèmes nationaux et remédier aux goulets d'étranglement dans la mise en œuvre, par exemple la production de connaissances pour étayer les politiques et les programmes;
- Fournir une assistance technique pour le renforcement des capacités régionales de suivi et d'évaluation, y compris pour la détection et la cartographie des disparités;
- Promouvoir la coopération intergouvernementale Sud-Sud et triangulaire, le dialogue, le partage des connaissances et le renforcement des capacités.

Accomplissement 3 : Identification, test et partage des innovations des structures et processus mondiaux et régionaux destinées à promouvoir une application plus large et opportune des stratégies fructueuses pour les enfants

Ressources indicatives**RO****AR****Total***Indicateurs d'accomplissement**Base de référence**Cible**Source**Risques/hypothèses*

Nombre de pôles d'excellence élaborant et promouvant des interventions durables, évolutives et fondées sur des données factuelles et des modèles novateurs d'exécution de programmes efficaces pour les enfants

Aucune

X nombre

Nombre de réseaux de savoirs facilitant activement le dialogue et les échanges mondiaux, régionaux et internationaux ainsi que la collecte/le partage de meilleures pratiques dans tous les domaines de résultats du plan stratégique

Normes et systèmes permettant d'évaluer les résultats, l'impact et la rentabilité des programmes axés sur les enfants qui ont été conçus et déployés

Non

Oui

Interventions clefs :

- Identifier, tester et développer des modèles innovants d'exécution de programmes efficaces en faveur des enfants;
- Soutenir les innovations durables, évolutives et basées sur des données factuelles pour surmonter les obstacles et les entraves auxquels sont confrontés les enfants les plus défavorisés;
- Soutenir la collecte des meilleures pratiques dans tous les secteurs et promouvoir leur utilisation dans l'élaboration des politiques et des programmes.

Accomplissement 4 : Production, synthèse et diffusion de connaissances pour refléter les contributions de l'UNICEF à la banque de données mondiale des actions en matière de développement en faveur des enfants et des droits de l'homme

Ressources indicatives**RO****AR****Total**

Pourcentage de pays disposant de données actuelles sur les enfants reflétées dans les bases de données mondiales et employées dans les forums intergouvernementaux

Nombre de pays disposant de systèmes de suivi et d'évaluation, y compris pour la détection et la cartographie des disparités

Nombre de publications produites annuellement avec le soutien de l'UNICEF sur des questions ayant trait à l'enfance

Interventions clefs :

- Promouvoir l'utilisation de l'analyse des données relatives aux enfants à l'échelle mondiale et régionale;
- Documenter et partager les recherches sur des questions clefs liées à l'enfance d'importance mondiale ou régionale;
- Établir un système de gestion des connaissances favorisant le partage des savoirs et leur utilisation dans l'élaboration des politiques et des programmes.